

Les vœux de Pierre Yguier dit maraîche du village de Mandre
parmi les dits vœux la somme de cent livres en son titre capital de
laquelle par acte du 21 juillet 1776 provenant d'arrivages des dits
à moy d'us comme autre somme de la somme d'ignominie des dits
le Subrogé au nom de la place d'ignominie ledit acte dont il est
sans préjudice des dits grands us avec le d'ami C. Le d'ami qui par
formier de ledit d'ami fait le 20 juillet 1776 agemar

Plus de plus totale d'us en 1773 outre la somme ay dessus e pour le
même objet agemar